

La Chine met en place un moratoire indépendant sur la pêche en haute mer

Dossier de la rédaction de H2o
August 2021

Selon des informations récentes du ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales, la Chine a officiellement mis en œuvre des mesures pour suspendre la pêche en haute mer dans certaines parties de l'Atlantique Sud-Ouest et le Pacifique Est pour les périodes du 1er juillet au 30 septembre et du 1er septembre au 30 novembre respectivement. Suivant ce moratoire, tous les bateaux de pêche au calmar chinois devront arrêter leurs opérations de prises afin de protéger les ressources. Selon des experts de l'Association chinoise des pêches océaniques, de l'Université océanique de Shanghai et d'autres organisations mandatées pour analyser et démontrer les effets des moratoires sur la pêche en 2020, en comparaison avec la même période, la production cumulée de calmars de janvier à avril 2021 a été augmentée et l'état de la ressource amélioré.

Ying Xie, Yishuang Liu - People Daily